

DEPARTEMENT DU JURA
CANTON DE BLETTERANS
COMMUNE DE LARNAUD
Tél/Fax: 03.84.44.43.00

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 07 JUIN 2016

L'an deux mil seize, le sept juin (07 juin 2016), à 20h30,
le Conseil Municipal de la Commune de LARNAUD, dûment convoqué, s'est réuni en
session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Philippe ANTOINE**, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 31 mai 2016

Présent(e)s : ANTOINE Philippe, BORNOT-FAIVRE Carine, CHATOT Céline, FAUVEY
Jean-Claude, GUERRET Laurent, GUICHARD Virginie, GUILLEMIN Noël, GUYOT David,
NOBLET Patrick, TISSOT Thierry.

Absents excusés: COUILLEROT Andrée, GAVAND Pierre, NOBLET Jean-Yves.

Secrétaire de séance : CHATOT Céline

Nombre de conseillers: Afférent au Conseil Municipal : 15 - En exercice : 13 - Présents : 10 - Votants : 10

DIVERS

I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION DE CONSEIL:

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 13 avril 2015.

II – URBANISME

1) Suivi des dossiers d'urbanisme :

M. le maire informe les élus :

a) qu'une demande de permis de construire modificatif déposée par Yves VANNIER et Alison DUBOIS, pour une modification d'ouvertures sur un permis de construire en cours (lot n° 4 à la Pièce Rougemont) a été acceptée.

b) qu'une demande de permis de construire pour un abri de voitures Rue du Capitaine Lardet est en cours d'instruction.

c) qu'une déclaration préalable déposée par/

- Quentin MIGNARD, pour la construction d'un abri de jardin Rue du Champ Thorin, a été acceptée

- André KATSAVAS, pour la clôture de sa propriété Rue de la Gare, a été acceptée

- Anne-Marie HABBULOGLU pour la pose de panneaux photovoltaïques A la Grange Bedey, a été acceptée

- Jean-Pierre BIDAUX pour un ravalement de façades Rue de la Gare a été acceptée

d) que deux déclarations préalables sont en cours d'instruction :

- L'une pour un exhaussement de terrain

- L'autre pour une division de parcelle en 3 lots à bâtir

2) Demande d'achat de terrains A la Pièce Rougemont :

Considérant la faible superficie de leur parcelle à bâtir (lots 6 et 7 A la Pièce Rougemont), Céline CHATOT et François-Xavier BONGAIN (acheteur potentiel de la propriété DURAKSAHIN) ont présenté respectivement une demande d'achat de terrain auprès du Conseil Municipal. Celui-ci après en avoir délibéré, accepte de leur vendre chacun environ 300m² à 10 €/le m² (frais à la charge des acquéreurs), selon un schéma qui leur sera proposé, redéfinissant harmonieusement les limites de chaque parcelle.

III – BATIMENTS COMMUNAUX

1) Le point sur le pôle multiservices :

Mme CAMUSET, chargée par la Préfecture de l'étude de la demande de subvention au titre de la DETR a confirmé son accord sur le projet proposé ainsi que sur l'emplacement choisi.

M. le Maire informe les élus qu'au vu du coût estimatif du projet, il a demandé à l'architecte en charge de l'étude de revoir à la baisse l'estimation afin de rester dans l'enveloppe pré-définie.

2) Réfection de la clôture entre le terrain de la Mairie et la propriété COURVILLE :

Des devis ont été sollicités auprès de 3 entreprises locales d'un montant de 1 900 à 3 382 €. Le Conseil Municipal charge M. le Maire de proposer à M. COURVILLE de participer à moitié à la dépense retenue (1 900 €).

Le Conseil propose également de se renseigner sur la possibilité de création d'un City park.

IV – AFFAIRES SCOLAIRES ET PERI-SCOLAIRES

- Jean-Michel MAUBLANC (GS/CP) a obtenu sa mutation au titre de titulaire remplaçant à compter de la rentrée de septembre. Il sera remplacé par Virginie PAUL-MARECHALLAT ;
- Sandrine VOLET, la nouvelle enseignante, complètera l'équipe et sera affectée à la classe des CE1/CE2 ;
- Annie POURCELOT, ATSEM à l'Ecole Maternelle fait valoir ses droits à la retraite à la fin de l'année scolaire ; la vacance de son poste sera déclarée au Centre Départemental de Gestion de la Fonction publique Territoriale en même temps que l'appel de candidature pour assurer son remplacement ; les demandes seront reçues jusqu'au 30 juin à la Mairie, M. le Maire étant le seul habilité à décider de l'embauche à venir ;
- Jean-Claude FAUVEY, adjoint aux affaires scolaires, présente aux élus la réorganisation des différents postes, en accord avec le personnel scolaire et péri-scolaire en place ;
- Des questionnaires portant sur le bilan des TAPS pour l'année 2015/2016 seront transmis aux parents d'élèves ainsi que les demandes d'inscription pour l'année scolaire à venir ;
- M. le Maire informe les élus qu'une étude portant sur le transfert des activités péri-scolaires est en cours, missionnée par la Communauté de Communes Bresse-Revermont. La réunion de restitution de l'étude aura lieu le 23 juin 2016, sachant que si le projet devait aboutir, ce ne serait vraisemblablement pas avant la rentrée 2017.
- A la demande de Mme PAUL-MARECHALLAT, un tableau tryptique blanc sera acheté pour sa classe ;

V – SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNAL

Suite à l'arrêté préfectoral, les communes adhérentes à la CC Bresse Revermont et à la CC des Hauts de Seille ont jusqu'au 17 juillet 2016 pour se prononcer sur le projet de périmètre proposé. Celui-ci présenté aux membres du Conseil par M. le Maire est accepté à l'unanimité.

Il restera à trouver un nom à la nouvelle communauté de communes, à recréer les nouvelles commissions issues de la fusion: économique, voirie, sociales et péri-scolaires, sports.

La réélection du président et des vice-présidents aura lieu au 1^{er} janvier 2017.

VI – BOIS

Le Conseil Municipal est informé des devis présentés par l'ONF pour l'étude, la préparation et la plantation de la parcelle 9 ; il est décidé de demander à M. SUILLOT, l'agent technique ONF, de venir présenter le projet lors d'une prochaine séance de conseil, afin de lui demander toutes les

explications nécessaires, notamment sur le coût de 840 € affecté au seul montage du dossier de subvention ;

VII – TRAVAUX DE VOIRIE

- Chemin des Tartres : Larnaud a commandé et financé le concassé qui a été étendu par les employés de la Commune de Bletterans ;
- Rue du Capitaine Lardet : les fossés créés resteront ouverts au moins jusqu'à la réfection de la rue (en principe en 2017) afin de contrôler leur fonctionnement ;
- Un affaissement de route a été détecté à La Grange Bedey, suite à la rupture d'une canalisation d'évacuation d'eaux pluviales ; les travaux de remise en état seront réalisés prochainement ;
- La rue du Château d'Eau et l'Impasse du Champ Chevalier sont au programme de la réfection prise en charge par la CCBR cette année ;
- Fauchage : suite aux conditions météorologiques de ce début d'année, les plaintes émanant des habitants sur l'état des accotements ont conduit la commune à financer directement une passe supplémentaire. Celle-ci sera effectuée par l'entreprise BUCHOT de MAYNAL ;

VIII – COMPTE-RENDU DE REUNIONS

- 18 mai 2016 : Rencontre entre les 3 présidents de l'Association Cœur du village et les représentants de la commune (Maire et 2 adjoints). M. le Maire rappelle que la réunion publique aura lieu uniquement quand le projet sera plus avancé ainsi que le plan de financement, avec les obtentions de subventions, entre autres ;
- 07 juin 2016 : commission Vie Scolaire
- 14 juin 2016 : Comité de Pilotage du PEDT
- Une rencontre a eu lieu avec SFR afin de faire le point sur les abonnements téléphoniques et Internet de la Commune (Ecoles, mairie, salle des fêtes)
- Visite de l'entreprise Jura Recyclage : elle a eu lieu le 08 juin 2016 avec la participation d'élus et de membres de l'Association APPEL ;

IX – QUESTIONS DIVERSES

- M. le Maire informe les élus d'un courrier du Président du Conseil départemental incitant les communes à déposer leur projet d'investissement ;
- Formation gratuite portant sur l'utilisation d'un défibrillateur : les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà se faire inscrire à la mairie.
- Une formation aux premiers secours d'un coût de 50€/personne pourrait également être organisée en fonction du nombre de personnes concernées ;
- Aire de grand passage : rien de nouveau à signaler, si ce n'est l'action de Mme le Maire de Ruffey auprès du Tribunal Administratif ;
- Voie verte : le projet, momentanément en sommeil, est relancé.

LARNAUD, le 23 juin 2016.



Philippe ANTOINE,
Maire de LARNAUD

